



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-131706>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-131706

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération du Cotentin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20006720500019

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50130

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1697279>

Identifiant interne de la consultation : DIB-25-45

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Agglomération du Cotentin

Numéro de téléphone du contact : +33 250791610

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/01/2026 à 17:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Valeur technique : 70% Prix : 30%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : AMO - Mission d'ingénierie culturelle et de programmation dans le cadre de la création d'un CIAP multipolaire

Code CPV principal - Descripteur principal : 71310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a pour but d'accompagner la Communauté d'Agglomération Le Cotentin, dans la création d'un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine (CIAP) multipolaire (Valognes, Bricquebec-en-Cotentin, Saint-Sauveur-le-Vicomte). Ce marché a pour objet de définir le positionnement culturel du nouvel équipement, d'élaborer un programme technique détaillé des travaux (y compris scénographie) et d'arrêter une enveloppe prévisionnelle de l'opération afin que le maître d'ouvrage réalise une consultation pour une maîtrise d'oeuvre. Si un candidat se présente en groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement le programmiste

Lieu principal d'exécution du marché : Le Cotentin 50100 - Cherbourg-en-Cotentin

Durée du marché (en mois) : 5

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est décomposé en 3 phases : - phase 1 : diagnostic, étude de définition et faisabilité (trois scénarios) ; - phase 2 : rédaction d'un préprogramme ; - phase 3 : rédaction d'un programme fonctionnel et technique définitif. Une tranche optionnelle est prévue : relevé des existants. Le présent marché est un marché à prix mixtes. Des prix unitaires sont prévus, exécutés selon la technique d'un accord-cadre à bons de commande, sans minimum mais avec un maximum de 70 unités. L'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage publique sera constituée à minima : - d'un programmiste en construction et ingénierie culturel (mandataire de l'équipe); - d'un ACMH ; - d'un paysagiste ; - d'un économiste de la construction ; - d'un scénographe. La visite des sites n'est pas obligatoire pour la remise des offres mais elle est conseillée (Cf article 4.4 du règlement de la consultation)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/11/2025